



Bessines &chos



Février - Mars 2021



Chères Bessinoises, Chers Bessinois,

Dans mon message de vœux publié dans le Bessines &chos de janvier, je vous informais que d'importants projets pour la commune et votre vie quotidienne se concrétiseraient cette année mais que le chemin serait semé d'embûches.

Un premier obstacle majeur vient d'être franchi pour le transfert du magasin LIDL à l'emplacement de l'ancien magasin FOIR'FOUILLE sur la zone de la Mude. En effet, la Commission Départementale d'Aménagement Commerciale réunie le 4 février dernier a enfin donné son feu vert pour ce transfert après la levée de l'opposition de NIORT AGGLO qui, jusqu'à ce jour, avait bloqué l'implantation d'un supermarché alimentaire sur notre commune.

Outre la commodité pour nos habitants, ce magasin sera une locomotive qui, avec la plus grande FOIR'FOUILLE de France, permettra de dynamiser notre zone commerciale.

La volonté et la témérité de la municipalité pour soutenir ce projet ont payé, mais il reste encore des étapes importantes avant la validation définitive du permis de construire et le démarrage des travaux. Nous serons actifs pour la réussite de chacune de ces étapes pour permettre une ouverture début 2022.

Un second projet d'envergure pour notre vie quotidienne sera la construction d'une maison médicale voulue par les professionnels de santé de notre commune et soutenue par la municipalité. Ce projet est momentanément retardé par l'obligation de procéder à des fouilles archéologiques sur le terrain Rue des Taillées. Un appel d'offres sera lancé dans les prochaines semaines et le budget 2021 prévoira les crédits nécessaires au financement de ces fouilles imposées par la DRAC.

Le projet de rénovation de l'école est entré dans la phase de recueil des attentes des enseignants, du personnel communal et des parents d'élèves pour pouvoir élaborer un projet cohérent qui réponde aux attentes du plus grand nombre.

Des travaux de mise en sécurité du Carrefour des 3 ponts, du chemin piétonnier entre la Rue François Lorioux et la Rue du Centre, la rénovation du parking de l'Ecole et la réfection de l'impasse du Hameau des Petits Prés sont terminés ou en voie de finition.

Enfin des projets d'aménagement au Gros Buisson sont programmés dans le cadre des actions de soutien du département aux initiatives locales.

Vous voyez, nous agissons. Rien n'est facile, mais notre volonté de faire et de mieux faire pour notre commune est intacte et visible.

Christophe GUINOT - Maire de Bessines



Une esthéticienne bessinoise au concours de Miss Poitou-Charentes (*Détail en page 4*)

Ouverture dominicale

Les commerces ont une autorisation pour 8 ouvertures dominicales en 2021 : les 24 janvier, 27 juin, 21 et 28 novembre, les 5, 12, 19 et 26 décembre.

Défibrillateurs de la commune

La commune dispose à ce jour d'un parc de 2 défibrillateurs installés au Gros Buisson et sur le mur entre l'école et la Mairie.

Afin de respecter la réglementation, la Commune de Bessines va acquérir 2 défibrillateurs supplémentaires en 2021 qui seront placés à la Salle de La Grange et à l'Espace Noisy.



Raccordement au réseau télécom

Pour faire votre demande de raccordement, allez sur la page d'accueil du site www.maison-individuelle.orange.fr. Cette demande déclenchera une prise de contact pour un rendez-vous de visite sur place et établir un devis.

Fusion des Ecoles élémentaire et maternelle Jean RICHARD

Le groupe scolaire Jean Richard est composé d'une école élémentaire de 5 classes et d'une école maternelle de 2 classes. Depuis la rentrée scolaire 2020-2021, la direction des deux écoles est assurée par la même directrice à titre expérimental. La fusion administrative proposée par l'inspectrice de l'éducation nationale a pour but de renforcer la cohérence pédagogique et administrative en dotant le nouveau groupe scolaire ainsi créé d'une direction unique de la petite section maternelle au CM2. Elle permet aussi d'équilibrer les effectifs sur un groupe scolaire en créant, si besoin, une classe de GS/CP. Elle permet également un interlocuteur unique pour la commune sur le groupe scolaire. Le Conseil Municipal du 28 janvier a approuvé la primarisation du groupe scolaire Jean Richard.

Les 100 ans de la naissance de Jean Richard

L'Association Pierre Levée – Mémoire & Patrimoine et la mairie, vont célébrer en 2021 les 100 ans de la naissance de Jean Richard ainsi que les 20 ans de son décès en organisant des animations sur le Niortais, et en particulier à Bessines, sa commune de naissance.



L'Association est à la recherche de témoignages de personnes qui auraient pu côtoyer Jean Richard ou des membres de sa famille, des personnes qui auraient des anecdotes à raconter, des photos ou des objets à montrer, en rapport avec Jean Richard bien sûr !

N'hésitez pas à contacter Isabelle Jeanneau par téléphone au 06 19 11 35 59 ou par mail isabellejeanneau@orange.fr et à vous inscrire sur la page Facebook dédiée à cet événement afin d'être informé de toutes les actualités sur ces festivités.

<https://www.facebook.com/Jean-Richard-Lenfant-de-Bessines-323878069007385>

Le repas des aînés n'est que reporté

En raison de la crise sanitaire et des restrictions qui en résultent en matière de fermeture des restaurants et de l'interdiction de réunions publiques, le traditionnel repas des aînés organisé par le Centre Communal d'Action Social ne pourra pas se tenir au printemps 2021. Toutefois, ce repas convivial et festif n'est pas annulé ; il est seulement reporté à une date ultérieure.

Il sera organisé quand les conditions sanitaires le permettront et probablement à la rentrée de septembre. Nous vous tiendrons informés.

Christophe GUINOT Maire - Président du CCAS

L'évail

L'hiver, le Marais Poitevin revêt un habit enchanté, qui fait penser aux Bayous de Louisiane... comme un gigantesque lac d'où sortent peupliers et frênes têtards, un paysage surprenant !

Ce système qui s'autorégule est indispensable à l'écosystème maraîchin. Le Marais Mouillé remplit ainsi ses réserves pour l'été, et lors de la décrue, une pellicule grasse de sédiments va enrichir la terre. A l'origine, le Marais poitevin a été asséché par la main de l'homme grâce à la construction de digues et de canaux. Et pour réguler les excédents d'eau, tout avait été prévu. D'un côté le Marais desséché (côté Vendée) était réservé à l'agriculture, et de l'autre le Marais Mouillé (Deux-Sèvres) avait plutôt le rôle d'éponge.



Source Office de tourisme

Interdiction des brûlots

Alors que la météo printanière nous amène à passer plus de temps dans nos jardins, il est essentiel de rappeler les règles de brûlage des déchets. L'arrêté préfectoral du 29 juin 2010 portant sur la réglementation relative aux brûlages, à la



prévention des incendies et à la protection de l'air, indique que les brûlots ne sont autorisés que lorsqu'aucune solution de collecte ou de dépôt de déchets n'est organisée à proximité. Hors, dans la mesure où la commune de BESSINES est pourvue d'une déchetterie, aucun brûlot n'est toléré même en période de confinement et pendant le couvre-feu. Tous les habitants sont ainsi tenus de stocker leurs déchets pendant la fermeture de la déchetterie. De plus, la circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts mentionne que le brûlage des déchets verts est interdit par le fait qu'il peut être à l'origine de troubles de voisinage

générés par les odeurs et la fumée, qu'il peut nuire à l'environnement et à la santé, et qu'il peut être la cause de la propagation d'incendie. Le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et particules.

Il est à noter que les sanctions prévues au code pénal sont d'une peine d'emprisonnement d'un an et/ou 15 000 € d'amende. En cas de délit, la gendarmerie sera prévenue.

Des nouvelles d'ASCOBÉ

Jumelage coopératif Bessines (Ascobe) – Ezimé au Togo (Ajeb)

Rédigé par Geneviève BRUGERES

La commune de Bessines confie la gestion du jumelage à Ascobé. Le jumelage est né en 1994. En 26 ans, le travail commun entre les deux associations a été globalement très positif. Les actions ont porté sur l'enseignement, constructions de classes, du collège, une bibliothèque et achat de livres réguliers, financements de formations pour les agriculteurs, plantations de tecks, la santé, installations de latrines, rénovation du dispensaire, achat de matériel, motoculteurs, décortiqueuse pour le riz, construction d'une maison d'accueil (pour les gens de passage) circuit d'eau avec fontaines il y a 16 années. Régulièrement, une délégation se rend au village ce qui tisse un lien humain. Chacun paie son billet d'avion, le logement, la nourriture.

- **Le principe** : Les projets sont proposés par l'Ajeb à Ascobe qui se charge de trouver les matériaux et artisans, avec la responsabilité du suivi. Rien n'est expédié de France. Devis et factures sont exigés par Ascobé.

- **Le financement** : Ce sont les adhésions, (15 €), les dons, la subvention de la commune de Bessines puisque nous sommes un jumelage, et les activités que nous organisons. En 2020, année particulière, seul le ramassage de ferraille a eu lieu ; c'était la 10ème année qu'il se faisait.

Passons à 2021 :

A Ezimé : le projet de construction : **agrandissement du dispensaire** : création d'un petit laboratoire pour première analyse, une pharmacie, des salles de consultation. La maison d'accueil a été réquisitionnée pour recevoir les malades « covid ». Le dispensaire est beaucoup trop petit.

A Bessines : le vide grenier qui a lieu tous les ans à Noisy est fixé au **dimanche 30 mai 2021**. 8 € les 4 m ! Le ramassage de la ferraille fin septembre : date à fixer. Théâtre ou spectacle chansons, à l'automne. Si tout va bien, l'agrandissement du dispensaire pourra commencer.

Nous sommes prêts à vous parler d'Ascobé.

Venez nous rejoindre...

Tél. : 05 49 09 13 91



Le marché

Une esthéticienne bessinoise au concours Miss Poitou-Charentes

Chère Bessinoise, Cher Bessinois,

Je me présente, je m'appelle Hélène Biraud, j'ai 21 ans et je suis originaire de Niort. Certains d'entre vous me connaissent déjà je suis esthéticienne dans votre village, à l'institut A à Zen. Le monde de la beauté m'a toujours plu, c'est pour cela que j'en ai fait mon métier. Aujourd'hui, je vous écris pour vous faire part de ma candidature à l'élection Miss Deux-Sèvres, dans le but de participer à Miss France 2021. Finaliste pour Miss Poitou-Charentes en 2019 à La Rochelle, je souhaite renouveler l'expérience.

Pour me décrire en quelques mots, je suis une personne naturelle, spontanée et souriante.

Je suis passionnée par la photographie et je pratique la moto (cross, routière), en effet cela ne me fait pas peur de passer des talons aiguilles aux bottes de moto.

Je serais fière de représenter les Deux-Sèvres le 5 juin 2021 au Futuroscope, et je ferais tout pour atteindre mon objectif : être élue Miss Poitou-Charentes. Pour cela j'ai besoin de votre soutien. Je vous remercie de l'attention que vous avez portée à ces quelques mots. Prenez soin de vous.

Hélène



Développement économique

Comme vous avez pu le lire dans la presse, le supermarché LIDL a enfin obtenu l'autorisation pour un transfert sur la Mude à l'emplacement des anciens bâtiments de la FOIR'FOUILLE qui seront rasés et reconstruits dans le respect de normes environnementales exigeantes. Nous vous présenterons dans le prochain numéro de Bessines & Chos ce projet important pour notre commune et notre zone commerciale.

Vol de conteneurs à déchets

Il a été constaté des vols récurrents de conteneurs de déchets. Pour y mettre fin, Niort Agglo demande de rentrer les bacs les soirs de la journée de la collecte. A défaut leur remplacement pourrait être facturé.

L'Ambroisie : un enjeu de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes

L'« **Ambroisie à feuille d'armoïse** » est une plante annuelle originaire d'Amérique du Nord. Depuis son apparition en France, au milieu du 19^{ème} siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires.

Un problème de santé publique

Le pollen de l'Ambroisie est l'un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison de fin août à septembre.

Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, eczéma.

Lutter contre l'Ambroisie : réduire le pollen et les graines

Afin de limiter l'émission de pollen allergisant et de graines, la destruction des plants d'ambroisie doit absolument intervenir avant sa floraison qui a lieu vers la mi-juillet.

Plus d'informations sur www.ambroisie.info Contact : Aude MATHIOT, FREDON Poitou Charentes – aude.mathiot@fredon-na.fr – 07.71.15.57.46



Allez sur www.signalerambroisie.fr

Publication

Directeur de publication :
Christophe GUINOT

Rédaction, conception et réalisation :

Commission Communication composée de :
Alice ARDY, Marie-Madeleine BERTHIER, Marcel BOEUF, Caroline CALVEZ, Grégory PREUSS, Noëlle ROUSSEAU

Edition : Mairie de Bessines

Tirage : 900 exemplaires

Edition : Février 2021

